

Réf: Dossier N° 314467

Avis de constitution

« COLLEGE AR RIDWANE »

ABIDJAN ABOBO PLATEAU DOKUI , Lot 12, Ilot 5

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 15 Jan 2024 reçus par Me ZEHOURI Bertin P.A, NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 04 Avr 2024, il a été constitué une SAS P aux

SOCIETE « COLLEGE AR RIDWANE »

La Société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays en général et en République de Côte d'Ivoire en particulier :

L'Enseignement Secondaire ;

La prise à participation dans toutes entreprises Ivoiriennes ou Etrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe ;

Les prestations les plus diverses se rattachant directement ou indirectement à cet objet et pouvant contribuer au développement de la structure. Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher d'une manière quelconque à l'un des objets ci-dessus ou à

1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

ABIDJAN ABOBO PLATEAU DOKUI , Lot 12, Ilot 5

M KONE ZAKARIA MOHAMED (PRÉSIDENT)

M SOUMAILA KONE (DG)

n°CI-ABJ-03-2024-B16-00074 du 30/05/2024 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°32154/GTCA/RC/2024 du 30/05/2024

